

MAIRIE DE COTTÉVRARD
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 février 2015 - Séance n°2

L'an deux mil quinze, vingt-trois février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cottévrard, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de monsieur Jean-Claude HAUTECOEUR, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Fabrice GAMELIN, Catherine COLLET, Martine BIZET, Pierre ALEXANDRE, Dorothee AUBERT, Elizabeth EICHE-CRONENBERGER, Dominique POTHIN, Mesdames et Messieurs Marie-Odile SIMOTTEL, Franck ERNST, Charles ROUSSIGNOL

Était excusé : néant

Était absent : néant

Madame Catherine COLLET a été élue secrétaire de séance.

Date de Convocation: 16/02/2015

Date d'affichage : 16/02/2015

Nbre de Conseillers : En exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Après lecture du compte rendu de la réunion du 22 janvier 2015, le Conseil Municipal, ne faisant aucune observation, l'adopte à l'unanimité.

1. Délibération CAD'HEN sur l'autorisation de lancer les appels d'offre pour la topographie, CSPPS, contrôle technique, diagnostic amiante, plomb et géotechnique pour la reconstruction de la station d'épuration communale

Après avoir entendu et délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire, pour la procédure de consultation des entreprises (article 28 du C.M.P.),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants à hauteur des montants suivants :
 - Mission de levés topographiques, pour une estimation de 5.000,00 € HT
 - Etudes géotechniques, pour une estimation de 25.000,00 € HT
 - Marché de CSPPS, pour une estimation de 10.000,00 € HT
 - Marché de contrôle technique, pour une estimation de 15.000,00 € HT
 - Mission de diagnostic amiante plomb, pour une estimation de 1.000,00 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général de Seine Maritime, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération

2. Réfection de l'ancienne classe

Le Conseil Municipal, décide de demander des devis complémentaires pour l'électricité, le nouveau plancher ainsi que le faux plafond.

3. Réfection du clocher

Le Conseil Municipal décide de mettre en attente le projet de réfection du clocher et de se renseigner auprès de la fondation du patrimoine et de CAUE76 architecte conseil afin d'être orienté et conseillé lors de la réalisation de ces travaux.

4. Projet d'effacement de réseau et EP route de la Sablière

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de dix voix contre une abstention, décide :

- D'**ADOPTER** le projet Eff + EP – 2014 -0 -76 188 – 4171 d'effacement de réseau et EP route de la Sablière,
- D'**INSCRIRE** la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2015 pour un montant de 50 370,79 € TTC,
- **DE DEMANDER** au SDE 76 de programmer ces travaux dès que possible,
- D'**AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

5. Bureau de vote

En raison des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, le bureau de vote sera organisé de la manière suivante :

Le 22 Mars 2015 :

8 Heures / 10 Heures	Mesdames et Messieurs Pierre ALEXANDRE / Jean-Claude HAUTECOEUR / Véronique HAUTECOEUR
10 Heures / 12 Heures	Mesdames et Messieurs Catherine COLLET / Fabrice GAMELIN / Jean AUBERT
12 Heures / 14 Heures	Mesdames et Messieurs Dominique POTHIN / Dorothée AUBERT / Charles ROUSSIGNOL
14 Heures / 16 Heures	Mesdames et Messieurs Catherine COLLET / Marie-Odile SIMOTTEL / Charles ROUSSIGNOL
16 Heures / 18 Heures	Madame et Monsieur Martine BIZET / Jean-Claude HAUTECOEUR / Franck ERNST

Le 29 Mars 2015 :

8 Heures / 10 Heures	Mesdames et Messieurs Pierre Alexandre / Jean-Claude HAUTECOEUR / Martine BIZET
10 Heures / 12 Heures	Madame et Monsieur Catherine COLLET / Fabrice GAMELIN / Jean AUBERT
12 Heures / 14 Heures	Mesdames Dominique POTHIN / Dorothée AUBERT / Charles ROUSSIGNOL
14 Heures / 16 Heures	Madame Catherine COLLET / Marie-Odile SIMOTTEL / Charles ROUSSIGNOL
16 Heures / 18 Heures	Messieurs Fabrice GAMELIN / Jean-Claude HAUTECOEUR / Franck ERNST

6. Questions diverses

- **Lettre ouverte aux habitants de la commune de COTTEVRARD**
- **Isoloir PMR élections des 22 et 29 mars 2015**

- A partir de 260€ structure en aluminium, deux panneaux « cartons », blanc épaisseur 5mm 1.15*1.35*H2m 25 kg
- A partir de 284[€] structure en aluminium, panneau mélaminé blanc 1.15 * 1.35 * H2m 36 kg
- A partir de 305€ Isoir Isovox, rideaux verts H2m * L 0.80 * prof 1.32 19 kg
- A partir de 435€ Isoir Commodo (sans vis ni outils) deux panneaux métalliques, rideaux verts ignifugés L1.35 * 0.80 * H2m 36 kg

- **Nouveau drapeau Mairie**

1.20 * 1.80 à 32.50€ pavot en maille polyester fixé avec clous sur hampe en bois bleue, lance PVC résiste aux intempéries et aux UV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.